



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Façadier-peintre

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI

Façadier-peintre

1. Références de la spécialité

Niveau : V

Code(s) NSF : 233 s - Bâtiment : finitions-

Code(s) Rome : F1611

Formacode : 22490

Date de l'arrêté : 16/03/2012

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 27/04/2012

Date d'effet de l'arrêté : 18/08/2012

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

A partir de consignes écrites et d'une représentation graphique, le candidat réalise :

- l'application de peinture sur une menuiserie extérieure,
- les travaux d'apprêts et la mise en œuvre d'un système d'imperméabilisation,
- la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur.

Et répond à un questionnaire professionnel.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Le candidat annexera au DSPP un dossier de réalisation de la compétence : photos, récits, et

- soit les attestations de formation à monter et démonter et, utiliser des échafaudages de pied

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 3/24 |

- soit une attestation de compétence délivrée par l'employeur précisant qu'à l'issue d'une formation, il a autorisé son salarié à monter, démonter et utiliser les échaudages de pied mis à sa disposition.

Ce document précisera la durée de la formation et les dates de sa réalisation.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 4/24 |

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel FP

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--|--|---|--|
| Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP | Monter, démonter et utiliser des échafaudages, fixes et roulants | 00 h 10 mn | Préalablement à l'entretien final, cette compétence sera évaluée à partir d'un questionnement du jury sur le dossier annexé dans le DSPP du candidat. |
| Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet | Réaliser les travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes «I1 à I4 » Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants en polystyrène avec une finition enduit mince minéral | 11 h 00 mn | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve. Des supports reconstitués permettent la mise en œuvre des matériaux nécessaires à cette évaluation. Pour cela il dispose d'un outillage individuel et des matériels collectifs mis à disposition de l'ensemble des candidats. |
| - Questionnaire professionnel | Réaliser un ravalement de façade avec un système de peinture film mince Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon Réaliser une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants en polystyrène avec en finition un enduit mince organique Entretien et rénover d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec en finition un enduit mince | 00 h 30 mn | |
| - Entretien technique | | | |
| Entretien final | | 00 h 20 mn | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP. |
| | Par candidat, durée de l'épreuve | 12 h 00 mn, dont 00 h 30 mn devant le jury, | |

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Le candidat annexera au DSPP un dossier de réalisation de la compétence : photos, récits, et,

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 5/24 |

- soit les attestations de formation à monter et démonter et, utiliser des échafaudages de pied,
- soit une attestation de compétence délivrée par l'employeur précisant qu'à l'issue d'une formation, il a autorisé son salarié à monter, démonter et utiliser les échaudages de pied mis à sa disposition.

Ce document précisera la durée de la formation et les dates de sa réalisation.

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 6/24 |

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

| Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation | | Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation | | | | |
|--|--|---|---|-------------------------------------|--------------------------|--|
| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP | Epreuve de synthèse | | | Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final |
| | | | Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet | Questionnaire professionnel | Entretien technique | |
| Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des ouvrages de façades | | | | | | |
| Monter, démonter et utiliser des échafaudages, fixes et roulants | Les EPI portés sont adaptés au montage d'un échafaudage fixe. L'ordre de montage d'un échafaudage fixe ou roulant est cohérent et ne crée pas de risque pour les monteurs. Les caractéristiques du calage de l'échafaudage fixe sont conformes aux exigences. Les ancrages sont en nombre suffisant. La signalisation de l'échafaudage fixe est correctement réalisée. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser un ravalement de façade avec un système de peinture film mince | Les EPI portés sont adaptés aux travaux de décapage. Les aciers apparents du béton armé sont correctement traités. Le traitement d'assainissement est adapté à la pathologie. La réalisation d'un système de ravalement film mince est conforme au DTU. Le tri des déchets est correctement réalisé. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser les travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques | Les travaux préparatoires et d'apprêts sont conformes au DTU. Les applications de peinture ou de lasure sont conformes au DTU. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover | | | | | | |
| Monter, démonter et utiliser des échafaudages, fixes et roulants | Les EPI portés sont adaptés au montage d'un échafaudage fixe. L'ordre de montage d'un échafaudage fixe ou roulant est cohérent et ne crée pas de risque pour les monteurs. Les caractéristiques du calage de l'échafaudage fixe sont conformes aux exigences. Les ancrages sont en nombre suffisant. La signalisation de l'échafaudage fixe est correctement réalisée. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 7/24 |

| Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation | | Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation | | | | |
|--|---|---|---|-------------------------------------|--------------------------|--|
| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP | Epreuve de synthèse | | | Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final |
| | | | Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet | Questionnaire professionnel | Entretien technique | |
| Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes «I1 à I4 » | L'aspect du ragréage mural et sa planimétrie sont uniforme. La réalisation du joint en lyre est conforme aux règles de l'art. La réalisation d'un système d'imperméabilisation est conforme au DTU. La trame en fibre de verre est correctement positionnée. La couche de finition est uniforme et le grammage appliqué est en conformité avec les exigences de classification I 4. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon | Les travaux préparatoires sont réalisés dans les règles de l'art. Le ragréage de la pente d'écoulement est correctement réalisé. Les points singuliers sont correctement traités. La réalisation d'un système d'étanchéité est conforme au DTU. Le tri des déchets est correctement réalisé. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure avec une finition en enduit mince | | | | | | |
| Monter, démonter et utiliser des échafaudages, fixes et roulants | Les EPI portés sont adaptés au montage d'un échafaudage fixe. L'ordre de montage d'un échafaudage fixe ou roulant est cohérent et ne crée pas de risque pour les monteurs. Les caractéristiques du calage de l'échafaudage fixe sont conformes aux exigences. Les ancrages sont en nombre suffisant. La signalisation de l'échafaudage fixe est correctement réalisée. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants en polystyrène avec en finition un enduit mince organique | Le contrôle de recevabilité des supports est correctement réalisé. Les chevilles de renfort sont correctement positionnées et sont en nombre suffisant. Le surfaçage du sous enduit est réalisé selon les avis techniques. La pose de la trame de renfort en soubassement est réalisée selon les avis techniques. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 8/24 |

| Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation | | Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation | | | | |
|---|--|---|---|-------------------------------------|--------------------------|--|
| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP | Epreuve de synthèse | | | Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final |
| | | | Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet | Questionnaire professionnel | Entretien technique | |
| Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants en polystyrène avec une finition enduit mince minéral | <p>La pose des profilés et leur étanchéité à l'air sont conformes aux prescriptions techniques.</p> <p>La pose des panneaux isolants et la protection à la propagation du feu sont conformes aux prescriptions techniques.</p> <p>Le traitement des points singuliers est conforme aux prescriptions techniques.</p> <p>Le chevillage est conforme aux prescriptions techniques.</p> <p>La pose de la trame dans le sous enduits est conforme aux prescriptions techniques.</p> <p>La finition de l'enduit mince est conforme aux avis techniques.</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Entretien et rénover d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec en finition un enduit mince | <p>La réalisation des travaux d'entretien de type K1 et K2 sont conformes aux avis techniques.</p> <p>La réalisation des travaux de rénovation de type K3 et K4 sont conformes aux avis techniques.</p> <p>La réalisation des travaux de rénovation lourde de type K5, K6 et K7, sont conformes aux avis techniques.</p> <p>Le tri des déchets est correctement réalisé.</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Obligations réglementaires le cas échéant :</p> <p>Pour la tenue de l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décret du 1er septembre 2004 : « Les échafaudages doivent être montés, modifiés et démontés sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate ». • R 408 CNAMTS : « Une attestation de compétences basée sur les référentiels des annexes 3 et 5 est délivrée par le chef d'entreprise. Elle sera obligatoire pour monter et démonter un échafaudage de pied ». | | | | | | |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 9/24 |

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

| Compétences transversales et critères d'évaluation | | Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel | | | | |
|---|--|---|---|-------------------------------------|--------------------------|--|
| Compétences transversales | Critères d'évaluation | Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP | Epreuve de synthèse | | | Elément obligatoire introduit dans l'entretien final |
| | | | Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet | Questionnaire professionnel | Entretien technique | |
| Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail | L'utilisation des échafaudages et des autres moyens de travail en hauteur sont conformes. Le port des équipements de protection individuels est respecté. Les manutentions de matériel et de matériaux sont réalisées correctement. Les préconisations d'emploi des matériaux sont respectées. Le tri et le stockage des déchets sont réalisés correctement. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Mettre en oeuvre des modes opératoires | L'ordre de montage de la notice technique de l'échafaudage est respecté. La chronologie de réalisation des tâches est conforme aux règles de l'art. Les préconisations de mise en oeuvre des matériaux sont respectées. | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Travailler en équipe | La réalisation des tâches est parfaitement coordonnée et faite en toute sécurité. Les consignes sont appliquées. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 10/24 |

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le jury est présent sur la plateforme d'évaluation la deuxième journée de la session de validation. Le matin il observe les candidats (pratique professionnelle, comportement général de chaque candidat) et corrige le questionnaire professionnel. L'après midi il évalue des mises en situations professionnelles et conduit les entretiens individuels.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 11/24 |

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Façadier-peintre

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

Le plateau technique (atelier de formation, chantier : immeuble, maison individuelle,...) est accessible à tous et comporte des espaces constitués de supports permettant des mises en situation individuelle.

➤ Les locaux pour la session TP

| Désignation et description des locaux | Observations |
|---|--|
| Salle équipée de tables et de chaises pour permettre le renseignement du questionnaire professionnel et le déroulement des entretiens individuels. | L'aménagement de la salle devra garantir le respect des règles de confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores. |
| Atelier ou site disposant d'espaces de travail en quantité suffisante pour l'accueil individuel de tous les candidats. Les conditions de travail et de sécurité seront identiques à celles habituelles d'un chantier de façade. | Espace individuel comportant des supports et des équipements généralement utilisés lors de l'aménagement extérieur des constructions. |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 12/24 |

➤ **Les équipements pour la session TP**

| Désignation et description | Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum | Dotation individuelle |
|---|--|---|
| Postes de travail | La zone de préparation des peintures et de nettoyage est intégrée à l'espace permettant le travail de l'ensemble des candidats. Elle est équipée de points d'eau et de lavage raccordé à un bac de décantation avant le rejet des eaux souillées au réseau publique. | Support maçonné (environ 10 m ² minimum), partiellement enduit, abrité de la pluie et comportant une baie avec ses tableaux, des menuiseries bois (porte et fenêtre). Les supports seront préalablement préparés avant les mises en situation professionnelle. Les sols seront libres d'accès. L'éclairage sera suffisant et adapté au produit mis en œuvre (peinture reticulable). |
| Machines et matériel | Malaxeur d'enduit (1 pour 4 candidats). Perforateur (1 pour 2 candidats). Visseuse (1 pour 2 candidats). Tronçonneuse à matériaux 125 mm (1 pour 4 candidats). Guillotine thermique (1 pour l'ensemble des candidats). Ponceuse/aspirateur (1 pour l'ensemble des candidats). | Le matériel de travail en hauteur (PIRL=Plateau Individuel Roulant Léger) conforme à la réglementation. |
| Outillage | Poubelles à déchets (en nombre suffisant). Boîtes à coupe (1 pour 4 candidats). Enrouleurs avec rallonges électriques (20m – 1 pour 2 candidats). | Seaux, pistolet extrudeur, règle 1.50 m, bâches de protection. |
| Petit outillage | Néant. | Brosseries et rouleaux adaptés aux peintures et lasures à appliquer. Caisse à outils de façadier-peintre complète. |
| Equipements individuels de protection (EPI) | Néant. | Casque de chantier avec jugulaire, chaussure de sécurité, gants de protection, lunettes de protection, masque anti poussière. |
| Matière d'œuvre | <u>Quantité en fonction du détail de la mise en situation</u> ITE : armature, mortier de pose, revêtement mince, enduit colle pour armature, revêtement mince. Peinture semi épaisse pour imperméabilisation + trame en fibre de verre. Chiffons. Enduit de ragréage prêt à l'emploi. Bombe mousse expansive. | <u>Quantité en fonction du détail de la mise en situation</u> Peinture acrylique satinée pour menuiseries extérieures. Scotch de camouflage 50 mm. Cartouche de mastic acrylique. ITE : profilés arrêt latéral et de départ, chevilles à frapper, à plateau S 12, chevilles ISO, cornière d'angle pour linteaux et tableaux, plaques d'isolants (suivant détails mise en situation). |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 13/24 |

| Désignation et description | Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum | Dotation individuelle |
|----------------------------|--|---|
| Documentation | Notices techniques d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux. Notices techniques de montage ou d'utilisation des matériels. Fiches sécurité associées aux produits utilisés. | Dossier candidat comprenant le descriptif des travaux à réaliser. |
| Autres | Sans objet. | Sans objet. |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 14/24 |



REFERENTIEL DE CERTIFICATION
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
Façadier-peintre

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Façadier-peintre

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des ouvrages de façades

| Modalités | Pour tout candidat | Compétences évaluées | Durée | Observations |
|--|-------------------------------------|---|--------------------------|--|
| Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet | <input checked="" type="checkbox"/> | Réaliser un ravalement de façade avec un système de peinture film mince Réaliser les travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques | 02 h 30 mn | Cette mise en situation comportera la réparation d'un support maçonné, le ragréage d'un support maçonné vertical, l'application de peintures sur un mur en enduit taloché et une menuiserie extérieure apprêtée. |
| Questionnaire professionnel | <input checked="" type="checkbox"/> | Réaliser un ravalement de façade avec un système de peinture film mince Réaliser les travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques | 00 h 20 mn | Le questionnaire préalablement renseigné à la mise en situation professionnel s'articulera autour d'éléments qui ne peuvent être évalués lors de la mise en situation professionnelle. |
| Entretien technique | <input type="checkbox"/> | | | |
| Questionnement à partir d'une annexe DSPP | <input checked="" type="checkbox"/> | Monter, démonter et utiliser des échafaudages, fixes et roulants | 00 h 10 mn | L'attestation de formation devra être intégrer en annexes au DSPP. Cette compétence est commune aux trois activités du Titre Professionnel, lorsqu'elle aura été évaluée une première fois, il n'y aura pas lieu de reconstruire son acquisition lors des épreuves d'évaluation des deux autres certificats de compétences professionnelles. |
| Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs | | | 03 h 00 mn 00 h 10 mn | |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 17/24 |

CCP 2 - Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover

| Modalités | Pour tout candidat | Compétences évaluées | Durée | Observations |
|--|-------------------------------------|---|--------------------------|--|
| Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet | <input checked="" type="checkbox"/> | Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes «I1 à I4 » Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon | 02 h 30 mn | Cette mise en situation comportera : La pose d'une trame en fibre de verre, la confection d'un joint en lyre, le ragréage d'un support vertical et la confection d'une pente d'écoulement sur un support horizontal. |
| Questionnaire professionnel | <input checked="" type="checkbox"/> | Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes «I1 à I4 » Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon | 00 h 20 mn | Le questionnaire préalablement renseigné à la mise en situation professionnel s'articulera autour d'éléments qui ne peuvent être évalués lors de la mise en situation professionnelle. |
| Entretien technique | <input type="checkbox"/> | | | |
| Questionnement à partir d'une annexe DSPP | <input checked="" type="checkbox"/> | Monter, démonter et utiliser des échafaudages, fixes et roulants | 00 h 10 mn | L'attestation de formation devra être intégrer en annexes au DSPP. Cette compétence est commune aux trois activités du Titre Professionnel, lorsqu'elle aura été évaluée une première fois, il n'y aura pas lieu de reconstruire son acquisition lors des épreuves d'évaluation des deux autres certificats de compétences professionnelles. |
| | | Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs | 03 h 00 mn 00 h 10 mn | |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 18/24 |

CCP 3 - Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure avec une finition en enduit mince

| Modalités | Pour tout candidat | Compétences évaluées | Durée | Observations |
|--|-------------------------------------|---|--------------------------|--|
| Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet | <input checked="" type="checkbox"/> | Réaliser une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants en polystyrène avec en finition un enduit mince organique | 02 h 30 mn | Cette mise en situation comportera : la pose de profilés latéral et de départ et leurs traitement à l'étanchéité à l'air, la pose de panneaux isolants avec la passage d'une fenêtre et son traitement à la propagation au feu (solution P2 ou P3), la pose d'une armature dans un sous enduit et la réalisation d'un enduit mince. |
| Questionnaire professionnel | <input checked="" type="checkbox"/> | Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants en polystyrène avec une finition enduit mince minéral Entretien et rénover d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec en finition un enduit mince | 00 h 20 mn | Le questionnaire préalablement renseigné à la mise en situation professionnelle s'articulera autour de la préparation des supports et les points de vigilance liés à la pose des panneaux isolants, le traitement des points singuliers. |
| Entretien technique | <input type="checkbox"/> | | | |
| Questionnement à partir d'une annexe DSPP | <input checked="" type="checkbox"/> | Monter, démonter et utiliser des échafaudages, fixes et roulants | 00 h 10 mn | L'attestation de formation devra être intégrer en annexes au DSPP. Cette compétence est commune aux trois activités du Titre Professionnel, lorsqu'elle aura été évaluée une première fois, il n'y aura pas lieu de reconstruire son acquisition lors des épreuves d'évaluation des deux autres certificats de compétences professionnelles. |
| | | Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs | 03 h 00 mn 00 h 10 mn | |

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 19/24 |

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

| N° CCP | FACADIER-PEINTRE Arrêté du 02/02/2009 | N° CCP | Façadier-peintre Arrêté du 16/03/2012 |
|-----------|---|-----------|---|
| CCP 1 | REALISER DES TRAVAUX DE PEINTURE DE RAVALEMENT DE BATIMENTS EN QUALITE DE FINITION C | CCP 1 | Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des ouvrages de façades |
| CCP 2 | METTRE EN OEUVRE DES REVETEMENTS D'IMPERMEABILITE DE FACADE | CCP 2 | Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover |
| CCP 3 | METTRE EN OEUVRE DES SYSTEMES D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR AVEC REVETEMENT PLASTIQUE EPAIS | CCP 3 | Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure avec une finition en enduit mince |

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 21/24 |

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

| Libellé abrégé | Code Titre Professionnel | Type de document | Version | Date de mise à jour | Date dernier JO | Page |
|----------------|--------------------------|------------------|---------|---------------------|-----------------|-------|
| FP | TP-00380 | RC | 04 | 27/03/2012 | 27/04/2012 | 22/24 |

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

